



## **Second tour CCIJP : jusqu'au 7 décembre, votez SNJ-CGT !**

Ce mardi 23 novembre à 17 heures, débute le second tour de l'élection des représentants « journalistes » à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP). Il s'achèvera le mardi 7 décembre à 13 heures. Le vote en ligne, sur le [site de la CCIJP](#), ne nécessite que quelques minutes.

Ce second tour appelle une mobilisation d'autant plus intense qu'il ne dure que deux semaines. Le SNJ-CGT continue de défendre un syndicalisme de combat et revendique, en particulier, l'éradication des pratiques illégales de certains patrons de presse qui empêchent les journalistes d'obtenir leur carte ([lire la profession de foi du SNJ-CGT](#)).

Pour ce nouveau mandat de trois ans, le SNJ-CGT propose une réflexion sur la notion de « régularité » de l'activité pour la première demande de carte et sur le niveau d'ancienneté requis pour obtenir la carte en situation de chômage.

Au premier tour, 2 732 journalistes ont voté pour le SNJ-CGT (20,07% des voix), soit presque 150 suffrages de plus qu'en 2018. Le SNJ-CGT a ainsi confirmé sa place de deuxième syndicat de la profession, devant la CFDT-Journalistes.

Malheureusement, le taux de participation (38,71%) était loin du quorum de 50%, nécessaire pour valider le premier tour. Il est également bien trop faible face aux enjeux de cette élection : préserver un des socles du statut de journaliste, défendre la liberté de la presse et les conditions de travail des journalistes. Un des objectifs du second tour est donc de l'améliorer sensiblement.

Le SNJ-CGT appelle les journalistes à se mobiliser et à voter pour ses listes.

**Montreuil, le 23 novembre 2021.**